



**Appels à projets 2019**  
**Contrat de ville 2015-2020**  
**Projet de territoire - quartiers du 18<sup>e</sup> arrondissement**

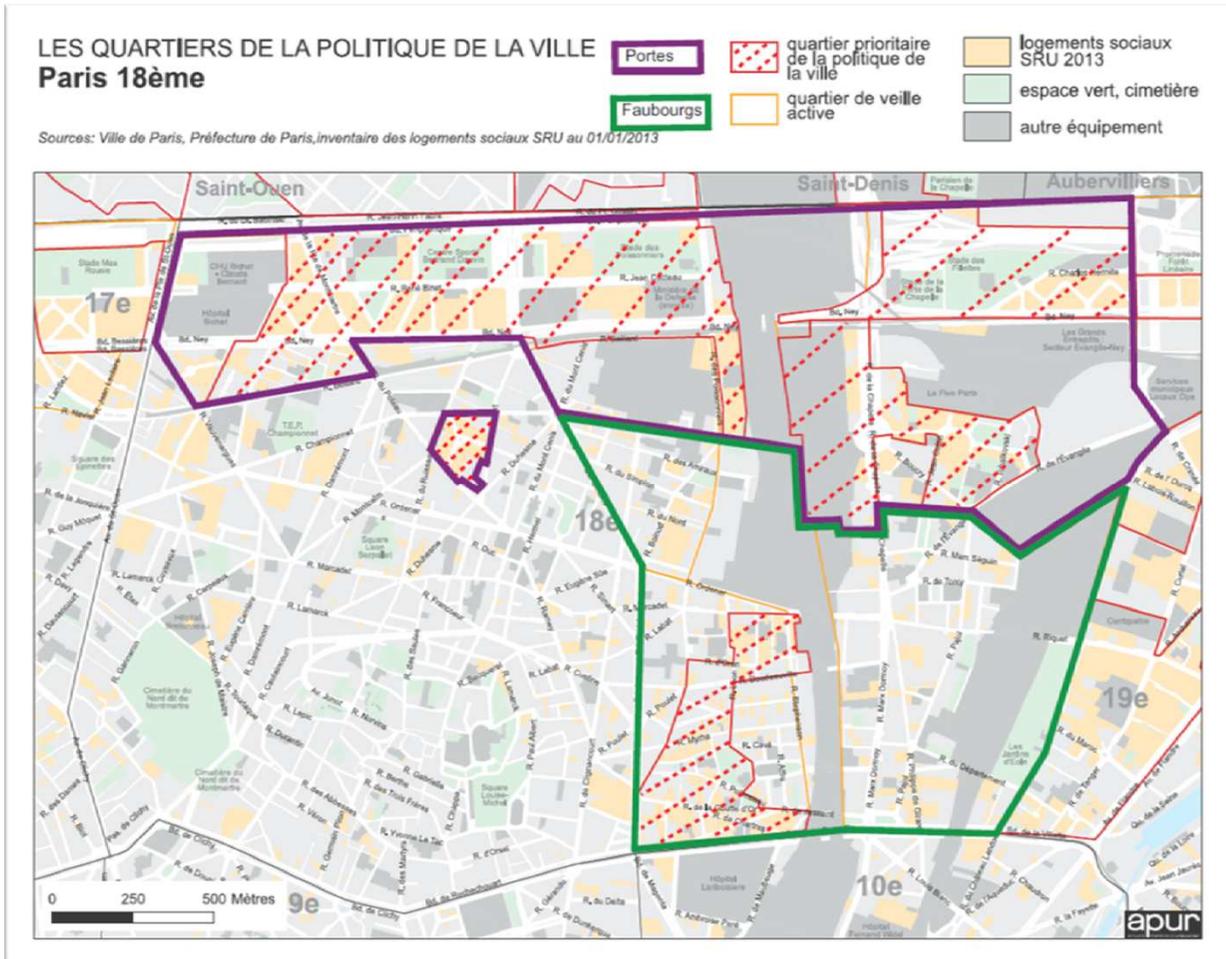
**Réunion de lancement**  
**Jeudi 27 septembre 2018**



## **Propos introductifs de Maya AKKARI**

**Adjointe au Maire du 18e, chargée de la  
politique de la ville**

# Les quartiers politique de la ville du 18<sup>e</sup> arrondissement



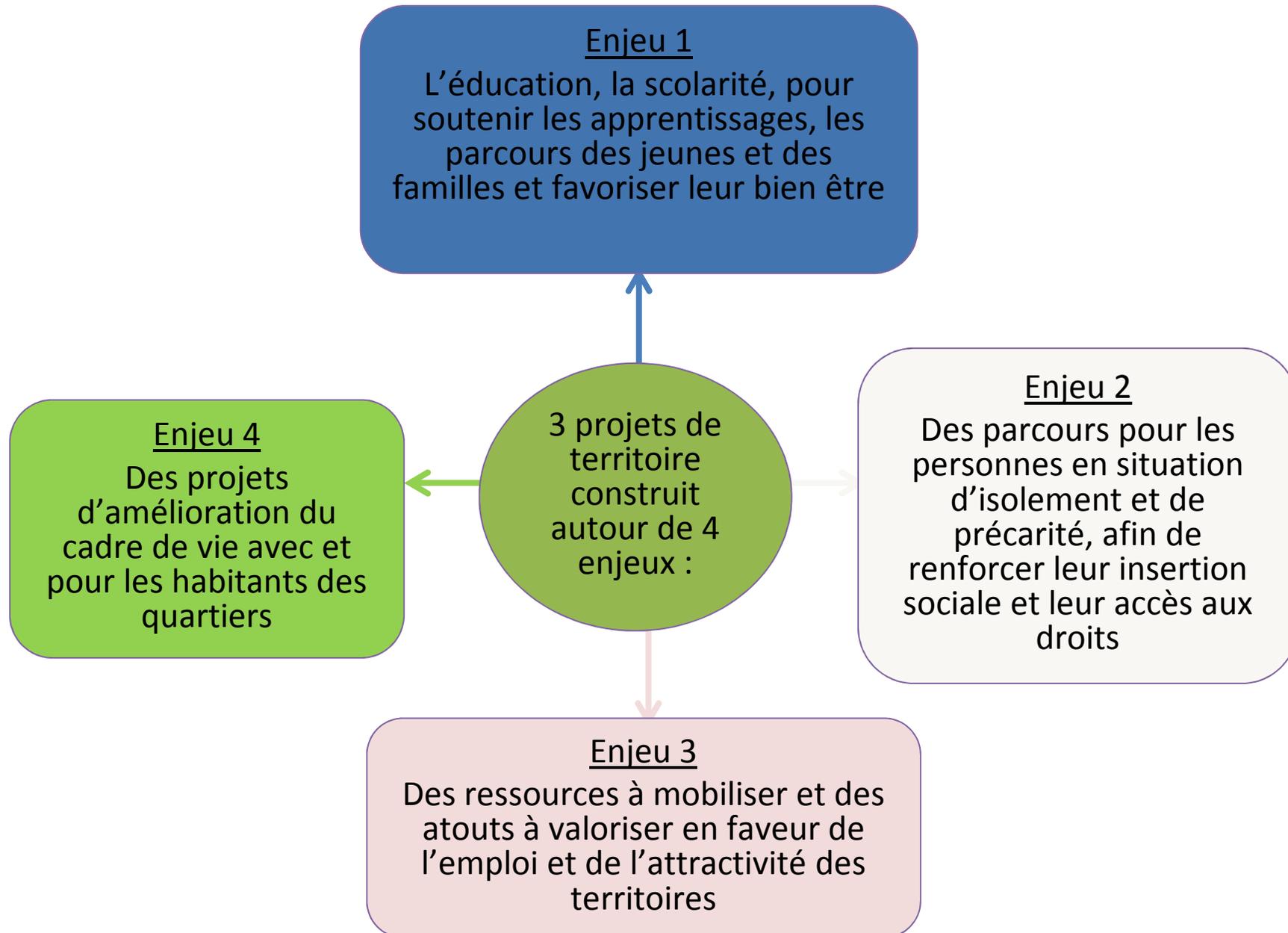
Le 18<sup>e</sup> arrondissement  
**203 000 habitants**

93 500 habitants  
en quartiers populaires

40 500 habitants  
en quartiers prioritaires

53 000 habitants  
en quartiers de veille active

1 équipe de  
développement local  
répartie sur 3 sites et 2  
délégués du Préfet pour  
vous accompagner





# **I - Présentation de l'appel à projets politique de la ville 2019**

**Date de clôture : le 09 novembre 2018**

**AAP conjoint Ville et État  
> double procédure en ligne**



# La logique de la démarche de simplification



- Simplifier le processus de demande de subventions pour les associations déposant plusieurs projets
- Sécuriser les financements des associations pour les projets reconduits d'une année sur l'autre
- Recentrer l'appel à projets sur son principe initial d'émergence de nouveaux projets et de nouveaux porteurs



## 1 – Simplifier le dépôt des demandes de subvention

Pour toutes les associations qui mènent plusieurs actions  
Politique de la Ville et qui sont reconduites

- **Possibilité de déposer un dossier unique pour l'ensemble des actions** menées dans les quartiers populaires :
  - » Un unique formulaire SIMPA pour 1, 2, 5 ou 10 actions ;
  - » soit une compilation de ces différentes actions

⇒ *Pour l'appel à projets 2019, les associations pourront continuer à déposer autant de dossiers que d'actions, comme précédemment*



## 2 – Simplifier les démarches des associations en Conventions de 3 ans (CPO)

### Pour toutes les associations qui bénéficient d'une **Convention Pluriannuelle d'Objectifs** en cours

- **Pas de dépôt de dossier sur SIMPA par les associations :**
  - » une duplication des dossiers CPO sera effectuée à partir des dossiers 2018.
- **Pas d'avenant à signer** si l'action reste identique
- **Seules démarches à faire :**
  - » simple confirmation par mail du souhait de renouveler la demande de subvention ;
  - » fournir le bilan de l'action 2018.

## 2 – Simplifier les démarches des associations en Conventions de 3 ans (CPO)

Pour toutes les associations dont la CPO est en renouvellement en 2019

- **Organisation d'un comité des financeurs par la Ville**
- **Regroupement des actions de la CPO en un dossier unique**
- **Renouvellement de la CPO pour trois ans**

### 3 – Développer la mise en place de Conventions de 3 ans (CPO)

Pour les associations qui mènent une ou plusieurs actions financées de façon récurrente par la Ville

- **Volonté de généraliser les CPO**
- **La Ville examine, au cas par cas, la possibilité d'établir une CPO**



# Les engagements de la Ville

- **Maintien d'un calendrier identique pour le versement des subventions**
- **Mobiliser un maximum de financements - droit commun compris - sur les CPO**
- **Passer une CPO unique pour une même association**





# Calendrier

- **Dans les prochains jours : lancement de l'Appel à projets Politique de la Ville**
- **Fin septembre – mi-octobre : réunions locales dans les quartiers**
- **9 novembre – clôture de l'Appel à projets Politique de la Ville**

**SIMPA**  
**LA PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE**  
**DE DEMANDE DE SUBVENTION A LA VILLE DE PARIS**

**Pôle subventions DDCT**  
**[ddct-spv-sub@paris.fr](mailto:ddct-spv-sub@paris.fr)**

**> Pour le 18<sup>ème</sup> Arrondissement**  
**Tél: 01.42.76.70.57**

**Pour les aspects ou problèmes techniques :**  
**[contact.simpa@paris.fr](mailto:contact.simpa@paris.fr)**

---

## Les modalités de dépôt auprès de la Ville sur SIMPA :

❑ Récupérer son dossier CERFA sur Dauphin - phase de dépôt en deux temps:

- 1) Un premier temps sur le site DAUPHIN du CGET, si vous sollicitez une subvention de la part de l'Etat.
- 2) Ensuite vous pouvez déposer votre demande à la ville de Paris sur la plateforme SIMPA.

Lorsque vous aurez rempli chacune des actions que vous souhaitez présenter, **vous devrez télécharger pour chaque action un dossier CERFA** pour ensuite le joindre sur la demande SIMPA

**ATTENTION:** pour les associations qui déposent une demande de subvention uniquement à la ville, vous pouvez déposer votre demande sans attendre l'Etat .

> Joindre à votre demande un CERFA par action

---

## Les modalités de dépôt auprès de la Ville sur SIMPA (SUITE)

- ❑ **Le dépôt d'une demande de subvention** (*voir guide SIMPA de dépôt d'une demande de subvention*)

### 1) Accéder à la plateforme SIMPA

- Pour accéder à la plateforme SIMPA : aller sur « paris.fr », cliquer sur « services et infos pratiques »
- Identifier vous sur le portail SIMPA (en cas de perte de votre identifiant, pour les aspects ou problèmes techniques : envoyer un courriel à [contact.simpa@paris.fr](mailto:contact.simpa@paris.fr))

### 2) Compléter et mettre à jour votre SOCLE

- Mettre à jour et/ ou compléter les documents de votre association dans le SOCLE
- Mettre à jour la rubrique « vos informations générales » avant de pouvoir saisir une demande

# Point de vigilance particulier: Les bilans!

**Pour tout projet déposé en reconduction:**

- ❑ Il est nécessaire que les **bilans qualitatifs et financiers des actions 2017** et le **bilan intermédiaire 2018**, soient insérés sur SIMPA.
- ❑ **Si vous n'avez pas pu mettre en œuvre votre action ou avez pris du retard**, merci de bien vouloir informer l'Équipe de Développement Local et faire une demande de prolongation auprès du Pôle subventions pour obtenir l'accord d'une mise en œuvre de l'action subventionnée en 2018 sur 2019.

Documents associés ?

Vous pouvez ajouter les documents au format .doc, .xls, .pdf, .jpeg, .tif, .txt, .rtf et .bmp. La taille maximale de chaque fichier est de 4Mo.  
**Attention :** - le bilan et le compte de résultat de votre association sont des documents nécessaires à la bonne analyse de votre demande. - les documents qui ne concernent uniquement cette demande de subvention particulière (statuts, déclarations, mais aussi bilan et compte de résultat de l'association...) doivent être déposés dans la rubrique "Vos documents" de SIMPA.

Intitulé	Type	Date ou année	Date de dépôt	Actions
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="button" value="AJOUTER"/>

- Mettre ici les documents liés au projet politique de la ville, c'est-à-dire le dossier COSA, descriptifs supplémentaires si besoin.

**RAPPEL: A la fin de l'action, déposer dans cette partie le BILAN de l'action.**



## **II - Présentation de l'appel à projets ville vie vacances 2019**

**Date de clôture : le 09 novembre 2018**

**AAP conjoint Ville et État  
> double procédure en ligne**

## Les critères d'éligibilité généraux (VVV)

Un projet

```
graph LR; A[Un projet] --> B[Un projet au bénéfice des jeunes de 11 à 18 ans]; A --> C[Un projet en lien avec la prévention spécialisée, la PJJ, les dispositifs de la Réussite Educative]; A --> D[Un projet qui favorise la mixité garçons-filles]; A --> E[Un projet qui propose un accès gratuit à des activités]; A --> F[qui s'inscrit dans les thématiques prioritaires]; A --> G[Un projet construit en partenariat (partenaires institutionnels et / ou associatifs) et en lien avec l'équipe Politique de la Ville];
```

Un projet au bénéfice des jeunes de 11 à 18 ans

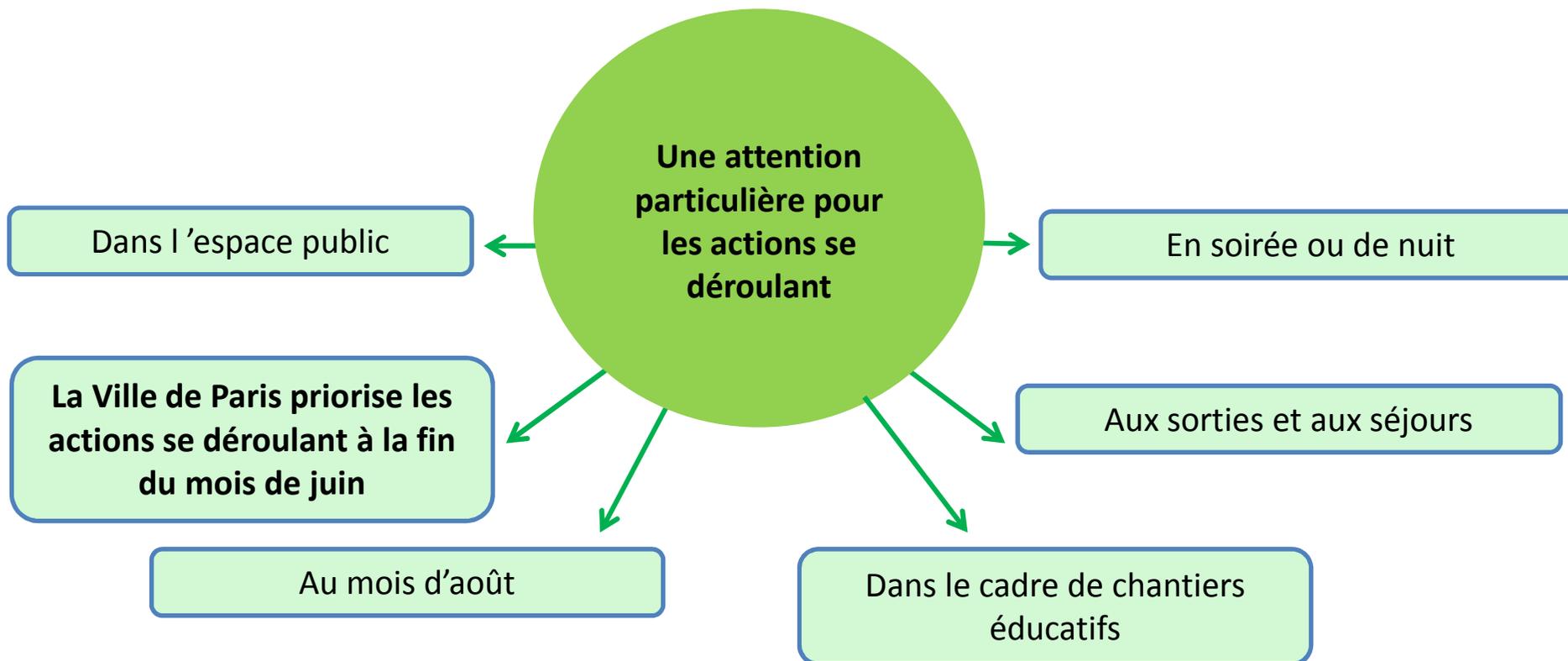
Un projet en lien avec la prévention spécialisée, la PJJ, les dispositifs de la Réussite Educative

Un projet qui favorise la mixité garçons-filles

Un projet qui propose un accès gratuit à des activités

qui s'inscrit dans les thématiques prioritaires

Un projet construit en partenariat (partenaires institutionnels et / ou associatifs) et en lien avec l'équipe Politique de la Ville





## **III - Présentation de l'appel à projets FIPD 2019**

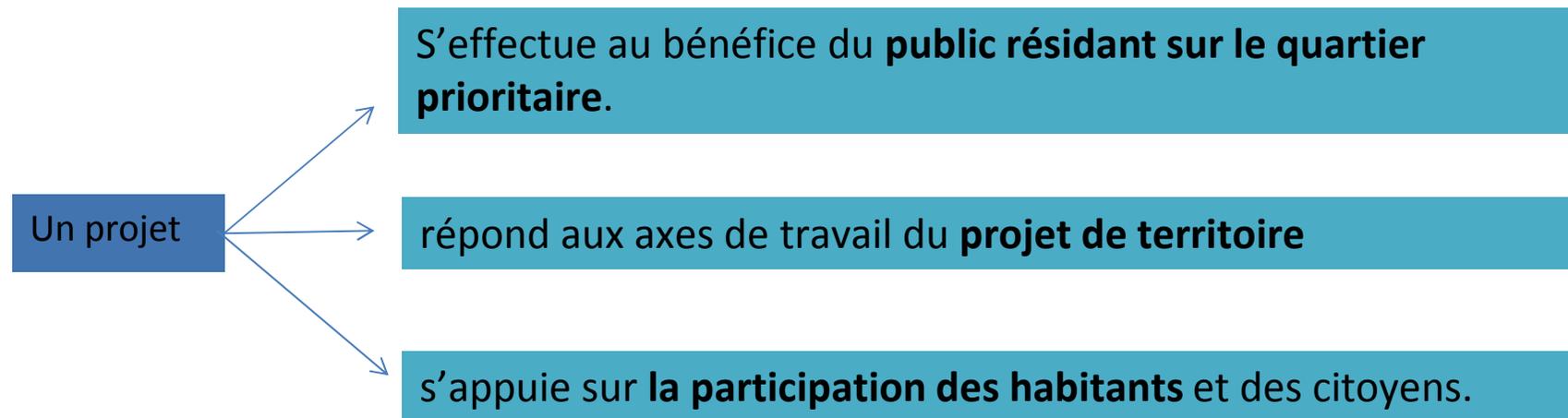
**Date de clôture : le 09 novembre 2018**

## Cet appel à projets

- s'adresse **IMPERATIVEMENT** aux associations :
  - qui interviennent, par leurs actions, sur les territoires prioritaires parisiens (quartiers réglementaires et quartiers de veille active)
  - qui concourent au « mieux vivre » des habitants
- se fait par année civile = une programmation financière annuelle

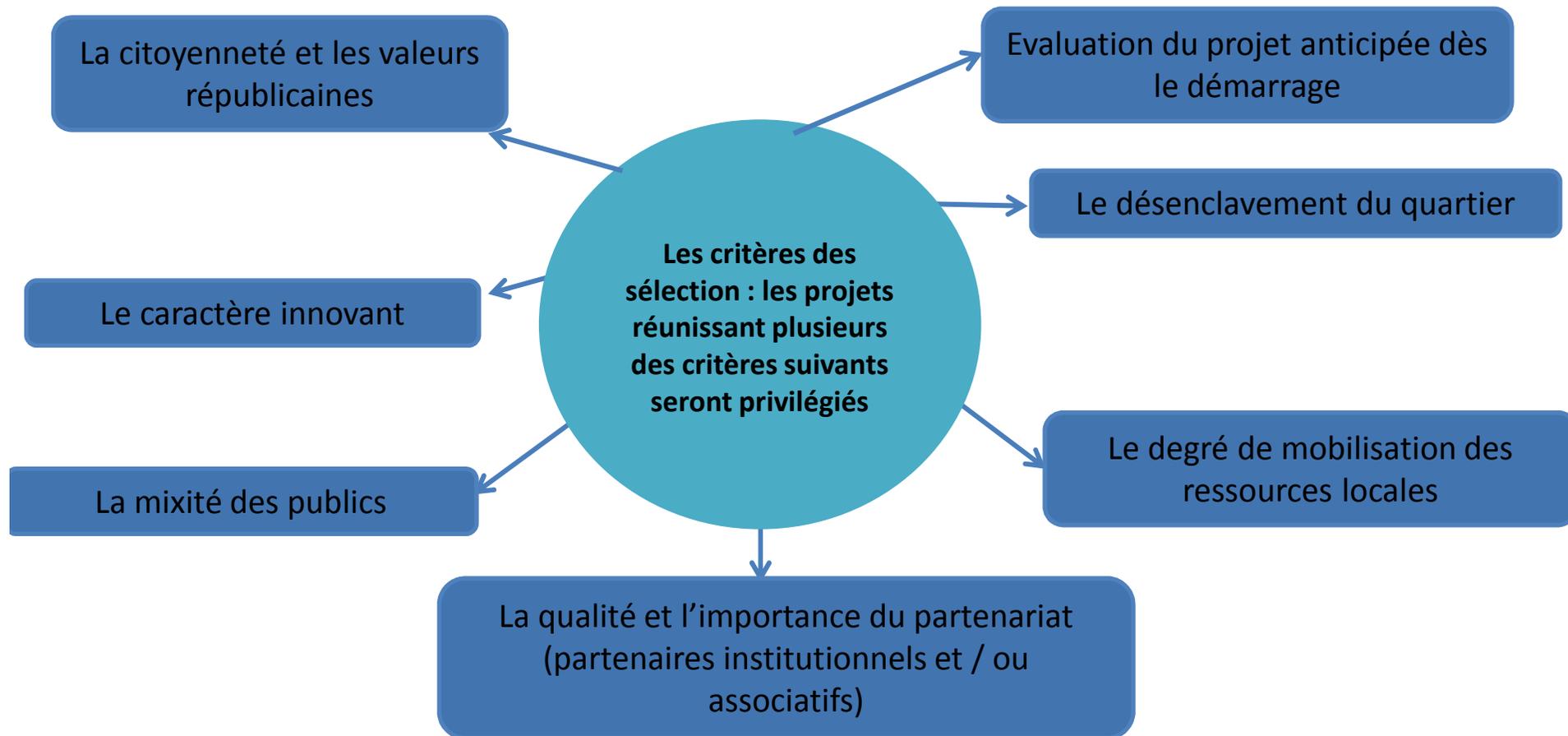
se termine le **09 novembre 2018**

## Les critères d'éligibilité généraux



Une attention particulière sera apportée aux projets visant les publics les plus isolés, les plus fragiles et les publics jeunes (16-25 ans).

## Autres critères



## Cet appel à projets

- est conjoint Etat (CGET) – Ville de paris

Dépôt des demandes à l'Etat : se fait en ligne sur : **DAUPHIN**

Dépôt des demandes à la Ville de Paris : se fait en ligne sur **www.paris.fr**, rubrique associatifs/SIMPA



## Pour vous accompagner

**L'équipe de développement local** : méthodologie de projet et adéquation entre le projet, les objectifs 2018 et les besoins des territoires

**Les délégués du Préfet** : les priorités de l'Etat et les démarches liées à la plateforme DAUPHIN

**La maison des associations du 18<sup>e</sup> (MVAC)** : démarches liées à l'interface SIMPA, *sur RV* : **01 42 23 20 20**

**Projets-19** : accompagnement renforcé

### Rencontrer les délégués du Préfet et l'EDL :

Au local Queneau mardi 9/10 de 14h à 17h30

Au local Labori jeudi 11 octobre de 14h à 17h30

Au local Myrha, **sur rdv**, mercredi 17/10 de 9h30 à 13h et jeudi 18/10 de 14h à 17h30

### Ateliers à la MVAC :

> **Jeudi 11 Octobre 18h** : Atelier pratique animé par le Carrefour des Associations Parisiennes « *Comment répondre à l'AAP Politique de la Ville* »

> **Mercredi 17 Octobre 18h30** : Atelier sur le *Budget* animé par Projet 19

# CONTACTS

## Équipe de développement local du 18<sup>e</sup>

### Pour les quartiers des Portes

> Local au 1 rue Fernand Labori

> Local au 24/26 rue Raymond Queneau

### Pour les quartiers des Faubourgs

> Local au 44 rue Myrha

NOM	FONCTION	LIEU	TEL	MAIL
Charlotte LECHAT	Cheffe de projet 18e	6 rue du département	01 42 76 38 69	charlotte.lechat@paris.fr
Marc LAULANIE	Chef de projet adjoint Portes	6 rue du département	01 42 76 39 04	marc.laulanie@paris.fr
	Chef.fe de projet adjointe Faubourgs	6 rue du département		
Victor DELESECLUSE	Chargé de développement local Faubourgs	44 rue Myrha	01 71 28 20 42	victor.delescluse@paris.fr
Fanny Vayssière	Chargée de développement local Faubourgs	44 rue Myrha	01 71 28 20 41	fanny.vayssiere@paris.fr
Alexandre TATAR	Chargé de développement local Faubourgs	44 rue Myrha	01.71.28.20.46	alexandre.tatar@paris.fr
Claire CHATELET	Chargée de développement local Faubourgs	44 rue Myrha	01 71 28 20 43	claire.chatelet@paris.fr
	Chargé.e de développement local Faubourgs			
Julie CUVELIER	Chargée de développement local Portes	24-26 rue Raymond Queneau	01 71 28 76 58	julie.cuvelier@paris.fr
Johan LALLOUETTE	Chargé de développement local Portes	24-26 rue Raymond Queneau	01 71 28 76 54	johan.lallouette@paris.fr
Ludovic CARPENTIER	Chargé de développement local Portes	1 rue Fernand Labori	01 71 28 76 61	ludovic.carpentier1@paris.fr
Bacary SANE	Chargé de développement local Portes	1 rue Fernand Labori	01.71.28.76.62	bacary.sane@paris.fr
Hélène RENAULT	Chargée de développement local Portes	1 rue Fernand Labori	01 71 28 76 60	helene.renault@paris.fr

# CONTACTS

- > **Délégué du Préfet Quartiers prioritaires des Portes du 18<sup>e</sup> :**  
Cécile ESCOBAR [cecile.escobar@paris.gouv.fr](mailto:cecile.escobar@paris.gouv.fr)
  
- > **Délégué du Préfet Quartier prioritaire de la Goutte d'or**  
Pierre GUILLARD [pierre.guillard@paris.gouv.fr](mailto:pierre.guillard@paris.gouv.fr)
  
- > **DDCS**
  - Politique de la ville : [ddcs-mission-politique-ville-integration@paris.gouv.fr](mailto:ddcs-mission-politique-ville-integration@paris.gouv.fr)
  - VVV : [nathalie.pichard@paris.gouv.fr](mailto:nathalie.pichard@paris.gouv.fr)
  - FIPD : [ddcs-mission-prevention@paris.gouv.fr](mailto:ddcs-mission-prevention@paris.gouv.fr)
  
- > **MVAC 18** : M'Hamed BINAKDANE [mhamed.binakdane@paris.fr](mailto:mhamed.binakdane@paris.fr)/0142232020
  
- > **Projets 19** : Nicolas WORONOFF [nicolas.woronoff@projets19.org](mailto:nicolas.woronoff@projets19.org)/0153265737



**Merci pour votre participation  
et maintenant place aux échanges !**